



Adresse internet : www.pontdemetz.fr E-mail : mairie@pontdemetz.fr

PERMANENCE :

M. Jean-Pierre TÊTU, Conseiller Général, tiendra une permanence en mairie le :

VENDREDI 4 SEPTEMBRE
À partir de 17h.

CAPTAGE D'EAU :

Enquête publique.

Le nouveau périmètre de protection du captage d'eau proposé par la préfecture entraîne une enquête publique qui se déroulera du **14 septembre au 14 octobre**; durant cette période, le dossier est consultable en Mairie. Le commissaire enquêteur sera présent en mairie les **14/09 de 9h à 12h et 14/10 de 15h à 18h**, pour enregistrer les remarques des habitants.

VISITE DE QUARTIER :

La visite de quartier aura lieu le :

SAMEDI 12 SEPTEMBRE
À partir de 9h15.

Elle concernera le lotissement l'Hommelet, la ruelle Brice, la rue de l'Eau et les impasses du Moulin et de l'Eau.

TRANSPORT URBAIN :

Réunion publique.

Amiens Métropole, AMETIS et la Municipalité proposent une réunion publique, concernant le transport urbain dans la commune.

Elle se déroulera à la salle du Conseil le :

MARDI 6 OCTOBRE
À 19h00.



CARTE DE BUS AMETIS :

La Municipalité vous confirme que la carte est gratuite pour les lycéens, suite à une convention prise avec Ametis depuis septembre 2008.

La Commune prend en charge le complément pour les plus de 16 ans. Il faut vous rendre à Ametis pour la retirer.

Si toutefois, la gratuité ne vous a pas été faite, présentez-vous de nouveau à leurs bureaux afin de régulariser le remboursement.

BUREAU DE POSTE :

À compter du **2 NOVEMBRE** le bureau modifie ses horaires d'ouverture.

Il sera ouvert du :

LUNDI au SAMEDI
de 9h30 à 12h00.

ARBRE DE NOËL :



L'arbre de Noël des enfants de la commune aura lieu le :

DIMANCHE 20 DECEMBRE

À la Salle des Fêtes, à partir de 14h45. Un spectacle et un goûter seront proposés à tous les enfants âgés de 4 mois à 10 ans.

Les enfants de 4 mois à 10 ans non-scolarisés (pas encore en âge ou scolarisés ailleurs qu'à Pont de Metz) doivent impérativement se rendre en mairie avant le **29 septembre 2009**.

6 HEURES DE PONT DE METZ

Le concours de pêche organisé par VTT Évasion, Pont de Metz Animation et la Municipalité, aura lieu à l'Espace Guy Leclercq le :

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE



ACTI-GYM :

Reprise des cours à la salle des fêtes, le **VENDREDI 4 SEPTEMBRE** 14h30 (Gym d'entretien), le **LUNDI 7 SEPTEMBRE** 18h30 (Step) et 19h15 (gym tonique).

Inscription sur place.

☎ : 03.22.95.5219

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Le recensement de la population concernera la Commune en 2010. Cette enquête aura lieu du 21 janvier 2010 jusqu'à la première semaine de mars, et nécessitera le recrutement de 4 agents recenseurs.

L'enquête nécessite d'être disponible plutôt le soir pour aider les habitants à remplir les imprimés.

Les personnes recrutées devront être méthodiques, sérieuses et discrètes, elles sont assujetties au respect de la confidentialité des informations recueillies et tenues au secret professionnel.

La rémunération forfaitaire de ce travail est de 300 €.

Les personnes intéressées doivent faire acte de candidature au secrétariat de Mairie.

24^{ème} JOURNÉE DU PATRIMOINE :

Elle se déroulera le :

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

De 10h-12h et 14h-18h, **visites guidées du cimetière** : les tombes sur les anciens métiers (La famille Arquembourg, Les frères, Louis, Charles).

Visites libres de l'église.

Sur le parvis de l'église, **Exposition sur le lin**, en hommage aux frères Arquembourg, filateurs dans la commune en 1856.

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'association « **LES AMIS DE L'ARBORETUM DE PONT DE METZ** », organise des visites guidées de 10h à 15h, le **SAMEDI 19** et le **DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**.

Rendez-vous, Chemin du Marais (Parking).

